

Rapport d'Etude

par Fabien Blanc

Avril 2016

Eglise Saint-Grégoire de Tourrettes-sur-Loup (06)

Remarques préliminaires sur le monument



MAIRIE DE
TOURRETTES-SUR-LOUP

*Etude préliminaire
en vue de restaurations*



Église Saint---Grégoire de Turrettes---sur---Loup
Remarques préliminaires sur le monument

Fabien Blanc

Sommaire

Introduction	p. 2
Chapitre I : Relevés topographiques et orthophotographiques	p. 3
Chapitre II : Première lecture de l'édifice	p. 12
Chapitre III : Essai de phasage	p. 30
Synthèse	p. 36
Bibliographie et références d'archives consultées	p. 41

Introduction

La commune de Tourrettes-sur-Loup possède un patrimoine exceptionnel à plus d'un titre. Le village actuel est en effet particulièrement bien préservé et présente un peu partout des vestiges de maisons et de fortifications renvoyant aux périodes médiévale et moderne. Parmi ce patrimoine pluri-centenaire, l'église paroissiale, dédiée à Saint-Grégoire, occupe une place particulière puisqu'elle se situe à l'extérieur de l'enceinte du village. Sa position, en bordure de voie, attire immédiatement l'attention malgré le bâti civil qui s'y est développé autour durant les trois derniers siècles. L'église est ainsi postée à l'entrée du village et, de fait, elle domine la place principale.

Afin de protéger, documenter et mettre ce patrimoine en valeur, la commune de Tourrettes-sur-Loup a engagé des études préalables destinées à alimenter un projet de restauration conforme au respect de l'histoire du monument. Destinées à faire un état des lieux, elles posent des problématiques qui permettront aux différents acteurs à venir de travailler dans un esprit de compréhension du monument. Les choix techniques et/ou esthétiques pourront dès lors découler de l'essence même du monument.

La présente contribution participe à ce projet débutant. M. le Maire de Tourrettes-sur-Loup, Damien Bagaria, nous a ainsi mandaté pour commencer la collecte nécessaire des données inscrites dans la pierre.

À cet effet, l'opération visée a principalement consisté en un levé topographique détaillé

qui permettra à tous les acteurs de s'y appuyer. Le levé topographique devait dans un premier temps fournir un plan de masse précis et, dans un second temps, permettre de produire des relevés d'élévations sous la forme d'orthophotographies.

La seconde partie de la mission consistait à proposer une première lecture architecturale du monument en tentant de retrouver les indices susceptibles de livrer des renseignements sur l'évolution de l'édifice depuis sa construction jusqu'à nos jours. Naturellement, cette lecture a été faite en fonction de l'existant et les investigations conduites restent à la lisière des enduits. Ce travail permettra de jeter les fondements d'une réflexion plus aboutie dans le cas où l'impact des travaux de restauration viendrait à mettre au jour des zones aujourd'hui non accessibles ou considérées comme telles du fait de la présence des enduits.

Il s'agissait ainsi pour nous de réunir une documentation de référence utile aux réflexions des différents acteurs qui vont participer aux travaux de restauration et de mise en valeur de l'édifice.



Chapitre I

Relevés topographiques et orthophotographiques

Le relevé topographique a tout d'abord concerné le plan de l'église. L'ensemble de l'extérieur a été relevé au tachéomètre laser (station totale Leica TS06 plus) avec une précision angulaire de 1,5 mgon. La précision des mesures avec le prisme est de 1,5 mm + 2ppm. La précision des mesures au laser est quant à elle de 3 mm + 2ppm. Le réflecteur employé (GRP1+GPH1) présente une précision de centrage de 2 mm et une constante d'addition de 0 mm.

Afin de relever le plan de l'édifice, un cheminement topographique a été effectué. Il a été fait en antenne par cheminement double, ce qui permet un contrôle en temps réel afin d'écarter toute erreur éventuelle de

cheminement sur le terrain.

Le levé planimétrique ainsi que les élévations ont été faits par points rayonnés au laser (**fig. 1**). Seuls la sacristie et le clocher n'ont pas pu être relevés du fait de l'encombrement actuel. Des mesures manuelles ont ainsi été réalisées. La précision est donc incertaine et il conviendrait de les relever à nouveau lorsque toutes les parties seront accessibles.

Les relevés d'élévation ont été réalisés à partir de clichés numériques puis traités par corrélation dense pour produire des modèles numériques de surface. Pour chaque élévation, on trouvera le rapport en annexe.

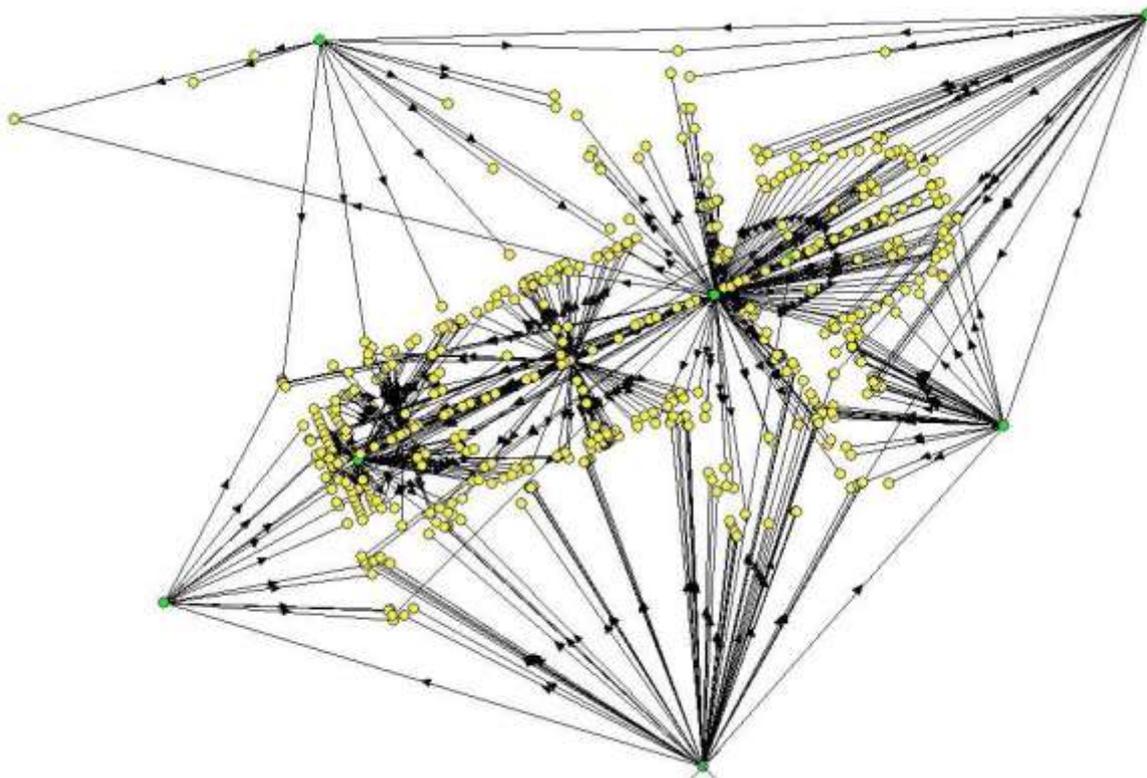


Fig. 1 : Visualisation graphique du cheminement polygonal et des points rayonnés

Chapitre II

Première lecture de l'édifice

2.1. Le plan de l'édifice

L'édifice n'est pas tout à fait orienté. Il présente en effet une orientation strictement est-nord-est. Il se présente aujourd'hui sous la forme d'une nef unique terminée par une abside à sept pans coupés et possède un transept. À l'est du bras méridional, un clocher y est accolé. À l'est du bras septentrional, c'est une petite bâtisse faisant office de sacristie qui s'y accroche.

Au total, l'édifice actuel présente une longueur en œuvre de 32,12 m pour une largeur de nef égale à 9,55 m et une largeur de transept égale à 22 m. La nef est pourvue de trois travées de longueurs sensiblement égales (7,54 m pour la première; 7,55 m pour

la seconde ; 7,70 m pour la troisième). Les bras du transept présentent les mêmes dimensions (4,83 x 5,45 m).

L'église possède une tribune strictement cantonnée dans la première travée. Chaque travée est classiquement délimitée par un arc doubleau en berceau brisé. Elles sont voûtées d'arêtes dont les nervures sont formées de pierres de taille en demi rond reposant sur des consoles adossées à chaque pilastre qui forme la retombée des doubleaux. L'arc triomphal est en plein cintre. Le couvrement de l'abside est lui commandé par les sept pans coupés qui déterminent autant de nervures (**fig. 2**).



Fig. 2 : Vue de l'abside actuelle

Ce plan est naturellement le résultat d'une longue évolution de l'édifice et ne constitue donc pas la trame originelle – dont une partie est encore lisible dans les maçonneries accessibles et visibles aujourd'hui.

Le chœur est classiquement légèrement surélevé par l'intermédiaire de deux marches à la jonction du transept et de la dernière travée, formant une sorte de travée de chœur.

Le clocher est partiellement visible du fait de la présence du bras méridional. On note une différence d'orientation entre le plan au sol et celui en élévation. Le plan au sol n'est pas strictement dans l'alignement de l'édifice, mais légèrement désaxé vers le Nord. En élévation, l'édifice est légèrement redressé mais présente encore un petit désaxement.

Concernant la sacristie, elle est clairement

désaxée vers l'est et montre un plan irrégulier formant un quadrilatère convexe.

Ces éléments montrent une certaine hétérogénéité qui répond à des maçonneries tout aussi hétérogènes. Bien entendu, ce sont là autant d'indices de modifications dans l'histoire de l'église. Malgré cela, les constructeurs successifs ont su respecter des proportions parfaitement en lien avec ces modifications. Ainsi, tandis que le plan de masse ne montre pas clairement les changements chronologiques et architecturaux des différentes interventions, la diversité des maçonneries rappelle chacune des modifications qui ont été apportées (**fig. 3**).

C'est à cette lecture que nous allons à présent nous attacher en tentant de discriminer et de hiérarchiser chacune d'entre elles.



Fig. 3 : Vue générale du monument montrant l'hétérogénéité des maçonneries

2.2. Les élévations

Les élévations conservées, accessibles et visibles, étaient relativement limitées au moment de l'intervention. Il s'agit du pignon, du gouttereau méridional et d'une partie du bras sud du transept – le tout à l'extérieur, les maçonneries intérieures étant totalement enduites. Toutefois, ces maçonneries ont parfaitement enregistré la majeure partie de l'histoire de l'édifice et ainsi suffirent à documenter l'évolution du monument.

2.2.1. Le gouttereau méridional

Le relevé effectué permet de lire la totalité de l'élévation conservée sur 16,60 m de long pour une hauteur moyenne de 7,50 m.

Les maçonneries sont particulièrement hétérogènes. On passe assez rapidement d'un appareil régulier à un appareil recomposé et un parement de tout-venant. Ce schéma dessine grossièrement les limites chronologiques qui peuvent être discriminées d'est en ouest. C'est ce sens de lecture qui servira à la description.

2.2.1.1. Moitié orientale

Les 7,50 premiers mètres présentent un appareil en pierres de taille parfaitement assisé (**fig. 4**). On compte vingt-neuf assises conservées sur environ six mètres de hauteur. L'ensemble présente un léger pendage ouest-est dans la première moitié inférieure.



Fig. 4 : Moitié orientale du gouttereau sud

Les assises montrent des hauteurs très variables, de 0,12 à 0,31 m. On note régulièrement la présence de chandelles, surtout dans la moitié supérieure. Ces éléments indiquent probablement l'impossibilité pour les constructeurs de disposer de modules calibrés suffisamment longs, ce qui trahit un problème dans l'approvisionnement du chantier de construction. Les bancs exploités pour extraire les pierres de taille ne présentaient probablement pas de puissances suffisantes pour permettre la production de modules homogènes en série. La taille a ainsi été adaptée aux modules qu'il était possible d'obtenir et peut-être aussi de transporter. Outre des bancs de faible puissance, la fracturation importante du calcaire est peut-être également à mettre au crédit de cette technique de construction. Globalement, les joints sont larges et calés. Les pierres présentent par ailleurs d'abondantes épaufrures témoignant de nombreuses retouches sur place.

Hormis un trou de boulin au niveau de la vingt et unième assise, aucun autre ne peut clairement être restitué, ce qui pose la question du déroulement du chantier de construction. Habituellement, les trous de boulin sont plus ou moins restituables, quand bien même ils auraient été obturés au fur et à mesure par des pierres de taille.

On note également une autre anomalie au-dessus de la porte principale à l'extrémité orientale du gouttereau. En effet, les assises qui viennent de l'ouest sont en effet légèrement inclinées jusqu'à la quatorzième assise. Le phénomène est particulièrement accentué à partir de la dixième assise. L'infléchissement est rattrapé par des assises dont les pierres ont été adaptées. Cette anomalie peut être expliquée de deux manières différentes sans que l'on puisse trancher pour l'une ou l'autre des solutions. La première explication peut être rapprochée d'une réunion de chantiers progressant en sens inverse. La seconde explication peut être rapprochée du percement de la porte principale qui aurait entraîné une recomposition de la partie supérieure. Nous tenterons de trancher la question lors du

phasage.

Au chapitre des anomalies, la porte principale est également à signaler. Si sa forme générale s'inscrit bien dans ce à quoi on pourrait s'attendre, on note quelques discontinuités qui trahissent en réalité un percement (**fig. 5**).



Fig. 5 : Porte percée dans le gouttereau

En effet, le piédroit occidental (le seul visible), n'est pas totalement en continuité avec les assises adjacentes. Par ailleurs, plusieurs calages et décalages incohérents avec une structure contemporaine indiquent finalement que cette baie est postérieure. On pourra noter également que la forme de la baie est aussi discordante. Si l'arc extradossé est parfaitement réalisé, il montre une ouverture non pas en plein cintre comme on aurait pu s'y attendre, mais manifestement légèrement brisée. Tous ces éléments indiquent clairement que l'ouverture a été pratiquée à postériori. Cette baie aujourd'hui obturée était large de 1,35 m. La hauteur n'est pas restituable car le seuil n'est plus visible, soit masqué par la banquette actuelle, soit plus bas que le niveau de sol

actuel.

Plusieurs autres interventions documentent la vie de ce pan de façade. Restons dans un premier temps sur les éléments qui composent l'appareil. Ainsi, à partir de l'assise 23, l'appareil change notablement. Les assises se rétrécissent et présentent des pierres moins régulières. Le fait est particulièrement remarquable dans la moitié orientale. L'impression de remploi domine jusque dans les deux dernières assises dont la régularité paraît plus aléatoire. Il y a là un changement de parti et de technique que l'on ne peut résolument pas mettre en lien avec le seul chantier de construction. Il s'agit ici d'une vaste reprise de l'édifice en élévation.

La fenêtre en plein cintre paraît être le seul élément en place (**fig. 6**). Son seuil correspondait initialement au lit d'attente de la dix-huitième assise.



Fig. 6 : Fenêtre en plein cintre

Le creusement du parement de la dix-neuvième assise a entraîné sa disparition. Ce creusement coïncide avec la division de l'assise en deux pour l'installation d'une

corniche biseautée en saillie par rapport au nu du mur. L'assise qui scelle la corniche en question est très semblable à celle observée à partir de l'assise 23. Nous verrons par la suite ce que cela signifie. On note par ailleurs l'insertion de deux corbeaux dans l'assise 16.

Enfin, une dernière modification est visible au niveau de l'assise 13 qui conserve encore en négatif le percement de trous de boulin.

2.2.1.2. Moitié occidentale

À environ 7,50 m de l'extrémité orientale, une nette rupture verticale coupe littéralement le gouttereau en deux (**fig. 7**). La rupture n'est pas sèche et se trouve délimitée en fonction des assises précédemment observées. À l'ouest, le changement d'appareil est dès lors notoire. Les assises sont discontinues de haut en bas. Même s'il y a une recherche de continuité, l'assemblage est quelque peu hasardeux.

Les pierres de taille employées dans cette nouvelle construction sont toutes en situation de remploi. Leurs irrégularités montrent bien qu'elles ont été extraites d'une précédente construction. Cette situation perdure jusqu'à l'assise 20 de la maçonnerie précédente. Depuis la première assise jusqu'à celle-ci, les constructeurs se sont repris tant bien que mal sur les assises existantes. À partir de l'assise 21 en revanche, la maçonnerie apparaît comme bien plus chaotique et les pierres employées ne semblent plus présenter de tentatives claires d'assises. C'est la même situation que l'on retrouve dans la moitié orientale au-dessus de la dernière assise qui présente les mêmes caractéristiques.

Sur cette moitié occidentale, on distinguera ainsi la partie basse de la partie haute. On peut par ailleurs distinguer plusieurs interventions postérieures. En partie basse tout d'abord, on voit très nettement une reprise en sous-œuvre que l'on localise entre les assises 1 et 2 de la première maçonnerie. Son origine ne peut cependant pas être déduite de ces seules observations.



Fig. 7 : Moitié occidentale du gouttereau sud

L'intervention la plus visible, et sans doute la plus lourde aussi, concerne le percement d'une baie aujourd'hui obturée qui remploie en couverture des éléments en pierre de taille d'une baie plus ancienne. L'arc est formé de trois claveaux et d'une clé centrale. Il repose à l'ouest sur un ancien sommier remployé ici pour achever le piédroit ouest. Les deux piédroits remploient eux-mêmes des éléments en pierres de taille dont il est difficile de caractériser l'emplacement dans le cadre d'une construction plus ancienne.

Cette même baie a ensuite été obturée et réduite pour insérer une fenêtre aux dimensions plus modestes maçonnée en plein cintre.

Par ailleurs, dans la continuité des trous de boulin de l'assise 13, on remarque aussi sur cette maçonnerie d'autres trous permettant de faire le lien entre les deux moitiés occidentale et orientale.

Dans la partie supérieure, hormis les deux baies qui percent la façade, aucune reprise d'ampleur ne peut être mise en avant. Toutefois, à l'emplacement du cadran solaire se dessine une possible ouverture aujourd'hui obturée. Deux ruptures distantes de 0,97 m pourraient en effet laisser penser à la présence de deux piédroits. La lisibilité est toutefois trop réduite pour conclure.

2.2.2. Le pignon

Le relevé effectué permet de lire la totalité de l'élévation conservée sur 9,55 m de large pour une hauteur maximale de 9,95 m. De même que précédemment, on note la présence de plusieurs appareils.

En partie basse, sur les 2,20 premiers mètres de hauteur, on retrouve des pierres de taille assisées présentant de nombreuses épaufrures. La mise en œuvre est cependant différente dans les moitiés méridionale et

septentrionale de part et d'autre de la porte. Côté méridional, les cinq premières assises forment une sorte de massif de réglage pour les assises supérieures. La situation altimétrique de la partie septentrionale est semblable mais se décline en sept assises dont les premières sont à la fois plus minces et inclinées vers le Nord. À partir de cette hauteur, les assises deviennent plus irrégulières et les pierres employées ne sont plus aussi finement mises en œuvre.

Au Sud, les assises sont parfois en continuité de celles formant l'angle du pignon et parfois se dédoublent ou encore sont en demie assise. On retrouve ce même phénomène de l'autre côté. Au centre, la porte s'insère mal dans l'appareillage périphérique. Les nombreux calages et les impressions de ruptures semblent trahir une relation d'antéro-postériorité.

À partir de 5,30 m de hauteur, la maçonnerie change de nouveau. On ne retrouve plus que des fragments d'assises qui laissent progressivement place à une maçonnerie de tout-venant.

A la différence de la façade précédente, celle-ci conserve des séries de trous de boulin aisément repérables. Une première série se situe à 2,20 m au-dessus du niveau de sol.

Une seconde série est établie 1,30 m au-dessus. Une troisième série est mise en place 1,80 m au-dessus de la seconde. Enfin, une quatrième série se trouve à 1,70 m au-dessus de la troisième. Il est peut-être envisageable d'en percevoir une dernière à 1,85 m au-dessus de celle-ci, mais elle est incertaine.

Toujours concernant les perturbations, on note essentiellement trois faits majeurs. Le premier concerne la porte principale dont on a vu que son insertion dans les maçonneries adjacentes est plus qu'hasardeuse. Il s'agit là d'un percement qui remplace une porte plus ancienne si l'on en croit l'absence de continuité entre les assises méridionale et septentrionale.

Le second percement se situe directement au-dessus de la porte pour la création d'une petite niche. Enfin, le dernier fait majeur concerne le percement de l'oculus central.

2.2.3. Le gouttereau septentrional

Il n'était que partiellement visible au moment de l'intervention (**fig. 8**). Les remarques seront donc d'ordre général puisqu'aucun relevé d'élévation n'a pu être effectué. Le mur présente un intérêt certain et il conviendrait d'en faire le relevé si un jour l'état de la végétation le permet.



Fig. 8 : Vue générale du gouttereau nord

En effet, à l'est, à la jonction avec le bras nord du transept, on peut observer un appareil recomposé sur les deux premiers tiers de la hauteur conservant encore ses trous de boulin (**fig. 9**). Le parement est assisé avec plusieurs imperfections mais on compte encore vingt-cinq assises, comportant à nouveau des remplois de pierres de taille. En partie basse et à l'extrémité orientale, on note un net infléchissement des huit premières assises.

Une première ligne de trous de boulin est visible au niveau de la cinquième assise. Une seconde ligne est ensuite en place au niveau de la quatorzième assise et une dernière ligne au niveau de la vingt quatrième assise. D'une ligne à l'autre, les trous sont légèrement décalés les uns par rapport aux autres comme c'est l'usage pour ne pas provoquer de chevauchement des perches.

L'information essentielle se situe toutefois au niveau de la première ligne de trous de boulin. En effet, elle est anormalement basse par rapport à ce que l'on devrait observer. Il s'agit là d'un indice de rehaussement du sol de ce côté. Le sol initial, au moment de la construction, devait ainsi se trouver au moins un mètre plus bas que l'actuel. Ce fait est vérifiable d'un bout à l'autre du gouttereau, même si le sol présente une certaine déclivité vers l'ouest (**fig. 10**).

À mesure que l'on progresse vers l'ouest et en hauteur, la qualité des assises tend à décroître. Les assemblages sont plus hasardeux. Cela trahit peut-être une sélection moins rigoureuse des blocs ou plus simplement une raréfaction de la diversité des modules à disposition des constructeurs.

L'examen de la façade jusqu'à la dernière ligne de trous de boulin montre qu'elle était manifestement aveugle jusqu'à cette hauteur. Ce n'est que dans le dernier tiers supérieur que l'on peut observer deux baies d'éclairage. La plus orientale a été percée dans la maçonnerie alors que la plus occidentale (dont seule la partie basse était vraiment visible) apparaît comme contemporaine de cette nouvelle maçonnerie.

Le dernier tiers supérieur dans lequel s'ouvrent les deux baies a été réalisé en maçonnerie de tout-venant mêlant des remplois de pierres de taille et de fragments de mêmes éléments.

2.2.3. Les élévations du bras sud du transept

2.2.3.1. Élévation ouest

L'élévation se développe sur 6,22 m de large pour une hauteur moyenne égale à la largeur. La maçonnerie est particulièrement hétérogène. En partie basse, il s'agit d'une maçonnerie de tout-venant dont les pierres sont très grossièrement disposées en assises. L'angle sud présente une série de pierres de taille en remploi. Des pierres du même type sont également remployées en partie haute avant de céder de nouveau la place à une maçonnerie de tout-venant pour les derniers centimètres.

L'élévation est percée d'une baie en partie basse. On distingue encore les deux piédroits ainsi qu'un couverture en arc surbaissé. Il est difficile de savoir si cette baie est contemporaine de l'élévation. Le piédroit nord présente une pierre qui déborde légèrement à l'intérieur de l'espace de circulation, ce qui n'est pas normal. Toutefois, il peut s'agir de la conséquence d'une reprise lors de l'obturation de la baie. D'ailleurs, on peut noter qu'au-dessus de l'arc de couverture les pierres épousent en partie son tracé. Le gros œuvre apparaît dès lors comme contemporain.

Au centre et en partie haute, l'élévation est percée d'une baie allongée en plein cintre. Elle a clairement été percée le gros œuvre et se trouve par conséquent postérieure.

2.2.3.2. Élévation sud

Cette élévation présente les mêmes caractéristiques que la précédente. La partie basse présente ainsi un parement fait de pierres informes très grossièrement assisées tandis que la partie supérieure est composée de pierres de taille en remploi disposées en assises irrégulières.

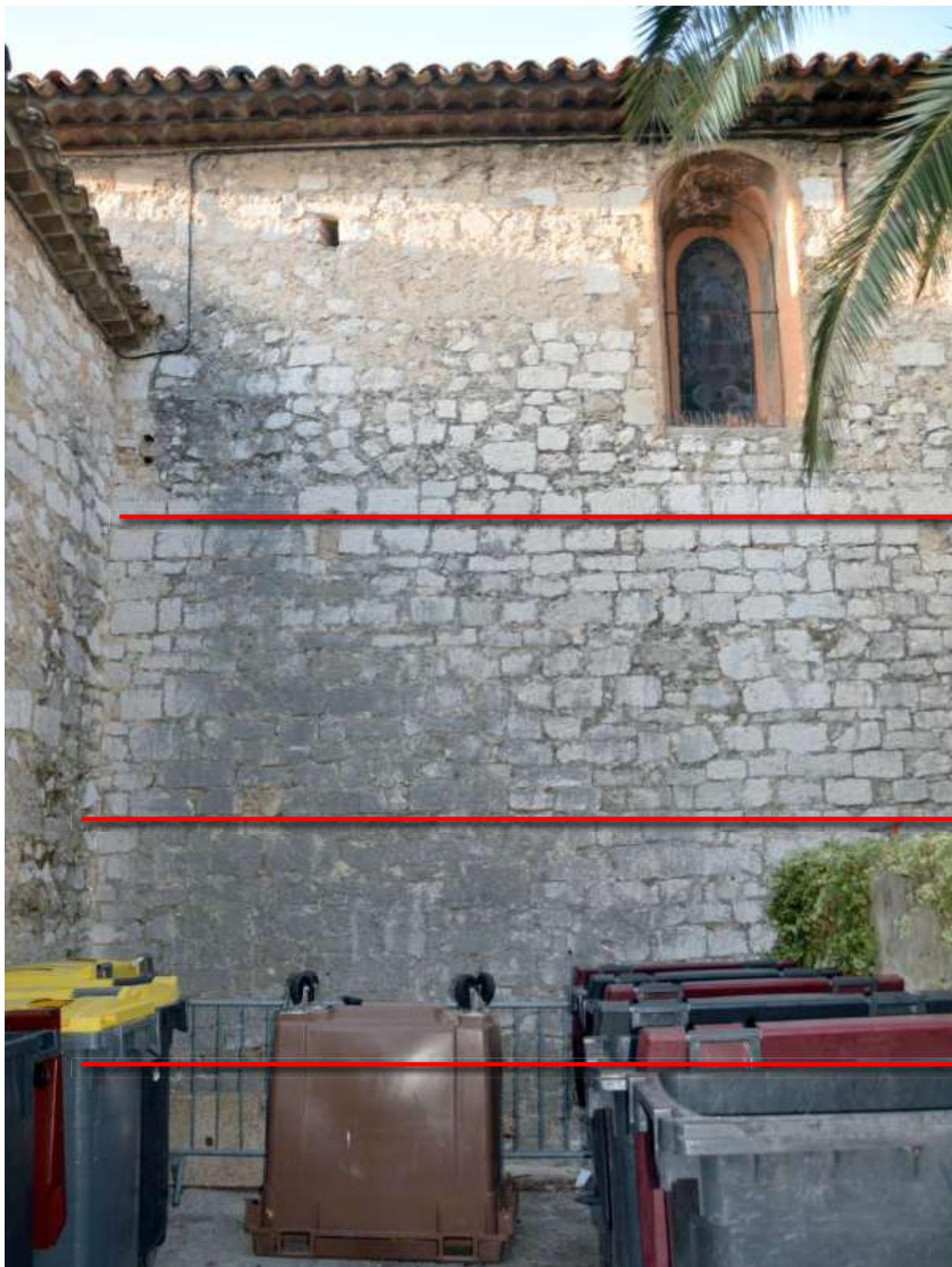


Fig. 9 : tiers oriental du gouttereau nord (en rouge, lignes de trous de boulin)

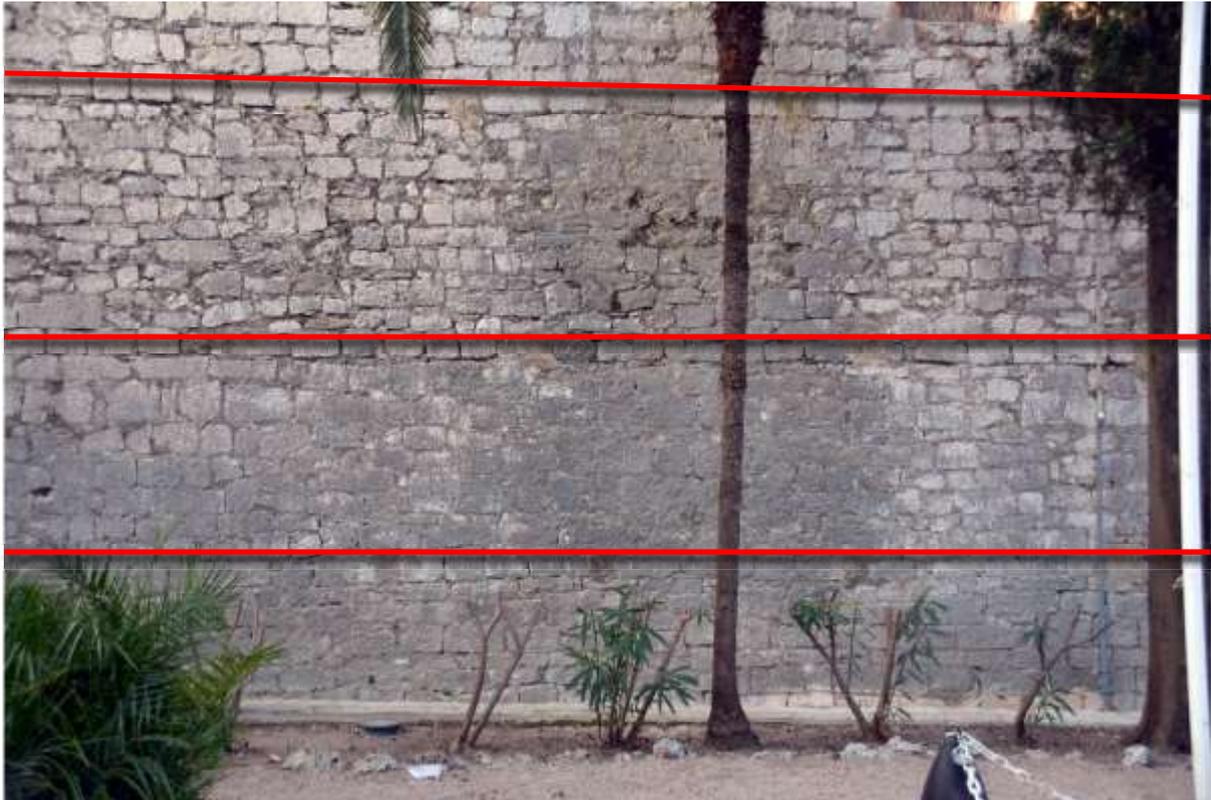


Fig. 10 : partie centrale du gouttereau nord (en rouge, lignes de trous de boulin)

2.2.3.3. Élévation est

Cette élévation n'est pas différente des précédentes (**fig. 11**). Même si elle n'est visible que dans sa partie haute, elle présente les mêmes successions. On note par ailleurs la présence d'une fenêtre percée dans l'angle avec le clocher.

2.2.4. Les élévations du bras nord du transept

2.2.4.1. Élévation est

Cette élévation (**fig. 12**) est presque totalement masquée par les murs de la sacristie qui s'y appuient. C'est donc l'angle qui est visible. La maçonnerie est relativement homogène et montre un tout-venant de pierres mêlées au mortier de chaux avec des inclusions de fragments de tuiles. Seule la chaîne d'angle possède des pierres partiellement taillées et principalement dans la moitié supérieure.

Cela indique que les faces taillées des pierres de la partie inférieure ont été employées au niveau de l'élévation nord.

2.2.4.2. Élévation nord

La maçonnerie visible (**fig. 13 & 14**) présente les mêmes caractéristiques en tout point. Il s'agit ainsi d'un tout-venant de pierres informes non assisées et liées au mortier de chaux. En partie haute, on note la présence ponctuelle de remplois de pierres de taille, dans la moitié occidentale. La maçonnerie est par ailleurs légèrement différente, remployant des éléments de toute nature et présentant un mortier différent.

En partie basse, on note la présence d'un remaniement dont on n'arrive pas à savoir s'il s'agit d'une reprise de parement en sous-œuvre ou bien de l'obturation d'une ancienne baie.



Fig. 11 : face orientale du bras sud du transept



Fig. 12 : face orientale du bras nord du transept



Fig. 13 : face septentrionale (bas) du bras nord du transept



Fig. 14 : face septentrionale (haut) du bras nord du transept

2.2.4.3. Élévation ouest

Les mêmes observations peuvent être faites pour cette élévation (**fig. 15**). La seule différence tient à la baie centrale qui a été percée dans le dernier tiers supérieur.



Fig. 15 : face occidentale du bras nord du transept

2.2.5. Les élévations du chevet

Les élévations du chevet sont entièrement enduites ce qui ne permet pas de vérifier la nature précise des maçonneries. De ce que l'on perçoit ci et là, elle est en grande partie composée de blocs informes mêlés à des remplois ponctuels de pierres de taille et de fragments de pierres de taille (**fig. 16 à 18**).

L'ensemble repose sur une partie du substrat qui affleure parfois. De hautes baies en plein cintre ponctuent les trois pans coupés centraux de ce chevet heptagonal.

2.2.6. Les élévations du clocher

2.2.6.1. Élévation est

Il s'agit de l'élévation la plus complète accessible (**fig. 19 & 20**). Malheureusement, ses parties basses, manifestement les plus anciennes, sont trop enduites pour faire une description raisonnable de l'appareil. La maçonnerie apparaît comme pseudo-assisée

si l'on se réfère aux premiers mètres visibles qui conservent d'ailleurs trois rangées de deux trous de boulin.

Les contreforts latéraux, contemporains, sont légèrement en ressaut de la maçonnerie centrale. Leur arrêt en élévation marque une délimitation avec un changement progressif de maçonnerie. On voit d'ailleurs que quelques assises centrales présentent une inclinaison vers le

nord au contact desquelles on observe entre les joints des fragments de tuile en remploi. Cette délimitation marque clairement une reconstruction en élévation du clocher.

À partir de cette hauteur, des pierres de taille et des moellons en calcaire ont été employés dans la nouvelle maçonnerie. La jonction entre le contrefort nord et la partie supérieure du clocher a été en partie réalisée avec des blocs de travertin taillés. Deux baies centrales sont percées dans cette maçonnerie terminale. La plus basse est rectangulaire et surmontée d'un linteau monolithe allongé tandis que la plus haute, où se trouvent les cloches, présente une voûte surbaissée réalisée au moyen de dalles calcaires finement découpées. On note par ailleurs que le seuil a été redescendu d'une assise.

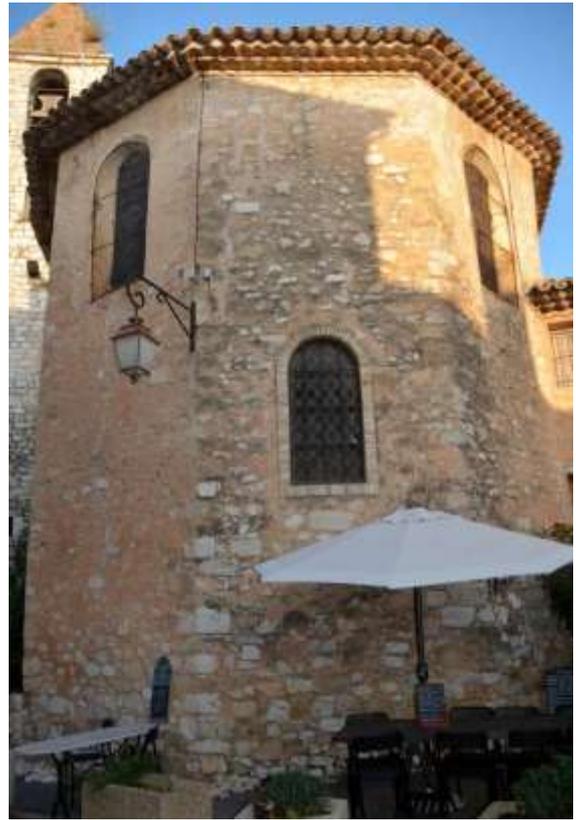


Fig. 16 à 18 : élévations du chevet





Fig. 19 & 20 : élévation orientale du clocher

2.2.6.2. Élévations sud et ouest

Au niveau de l'élévation sud (**fig. 21 à 23**), en partie basse, seul un fragment de la maçonnerie initiale est visible, sous l'arc en briques. Elle semble présenter les mêmes caractéristiques que celle de la face orientale. On remarque, à la différence de la précédente, un enduit résiduel de chaux et sables dont les joints horizontaux ont été tirés au fer.

La partie supérieure centrale a été entièrement masquée par l'ajout d'une maçonnerie de tout-venant comblant l'espace entre les contreforts latéraux et la maçonnerie centrale. Elle est supportée par un arc surbaissé en briques.

Au-dessus, on retrouve la surélévation du clocher, réalisée au moyen de pierres de taille et de moellons en calcaire. Les deux mêmes baies ponctuent l'élévation aux mêmes altitudes. Là encore, le seuil de la baie supérieure a été rabaisé d'une assise.

On retrouve précisément les mêmes dispositions au niveau de l'élévation ouest (**fig. 24**).

2.2.7. Les élévations de la sacristie

Ce bâtiment étant le plus récent et le moins visible de par les enduits qui le recouvrent entièrement, l'analyse de cet édifice ne présente aucun intérêt pour l'histoire de l'église.



Fig. 21 : élévation méridionale du clocher



Fig. 22 : partie basse de l'élévation sud du clocher



Fig. 23 : Partie haute de l'élévation sud du clocher



Fig. 24 : élévation occidentale du clocher

Chapitre III

Essai de phasage

D'après les observations réalisées on peut tenter de produire un phasage provisoire qui servira de base à la restauration d'une part, et qui d'autre part, permettra d'indiquer les éventuelles zones sensibles qui permettraient d'affiner cette première proposition.

3.1. Phase I

Les reconstructions et modifications diverses qui se sont succédées rendent l'identification des premières phases incertaine. La phase I pourrait correspondre à une occupation antique, principalement attestée par l'autel dédié au dieu Mercure et se trouvant actuellement remployé à l'arrière du maître autel (**fig. 25**). Sa provenance est tout aussi conjecturale bien qu'attribuée au site antique de la Tourraque. C'est Edmond Blanc qui l'a signalée la première fois (Blanc 1878, p. 75). Sa datation est également incertaine puisqu'elle se situe entre les II^e et III^e siècles de notre ère d'après le même auteur. Elle a été récemment précisée par S. Morabito comme étant attribuable à la seconde moitié du II^e siècle (Morabito 2010, p. 254). On ne peut dès lors guère s'avancer ni sur le type, ni sur la localisation et la datation de cette occupation.

À partir des vestiges conservés en élévation, l'identification par antéro-postériorité des maçonneries les plus anciennes renvoie à la base de l'actuel clocher (**fig. 26**). La relation stratigraphique stricte entre cet édifice et les maçonneries du gouttereau sud ne peut pas être tranchée faute de lien physique visible. Toutefois, le désaxement en plan de la base du clocher par rapport au reste de l'édifice indique peut-être une phase précoce

d'occupation du site.

Par ailleurs, les maçonneries, pour le peu que l'on en voit, rappellent inmanquablement la technique en usage lors de la période classiquement dénommée premier art roman. Cela étant, sans un examen plus rigoureux impliquant la mise à nu des maçonneries intérieures et extérieures, il est difficile de conclure si rapidement.



Fig. 25 : Autel antique en remploi

à l'arrière du maître-autel actuel

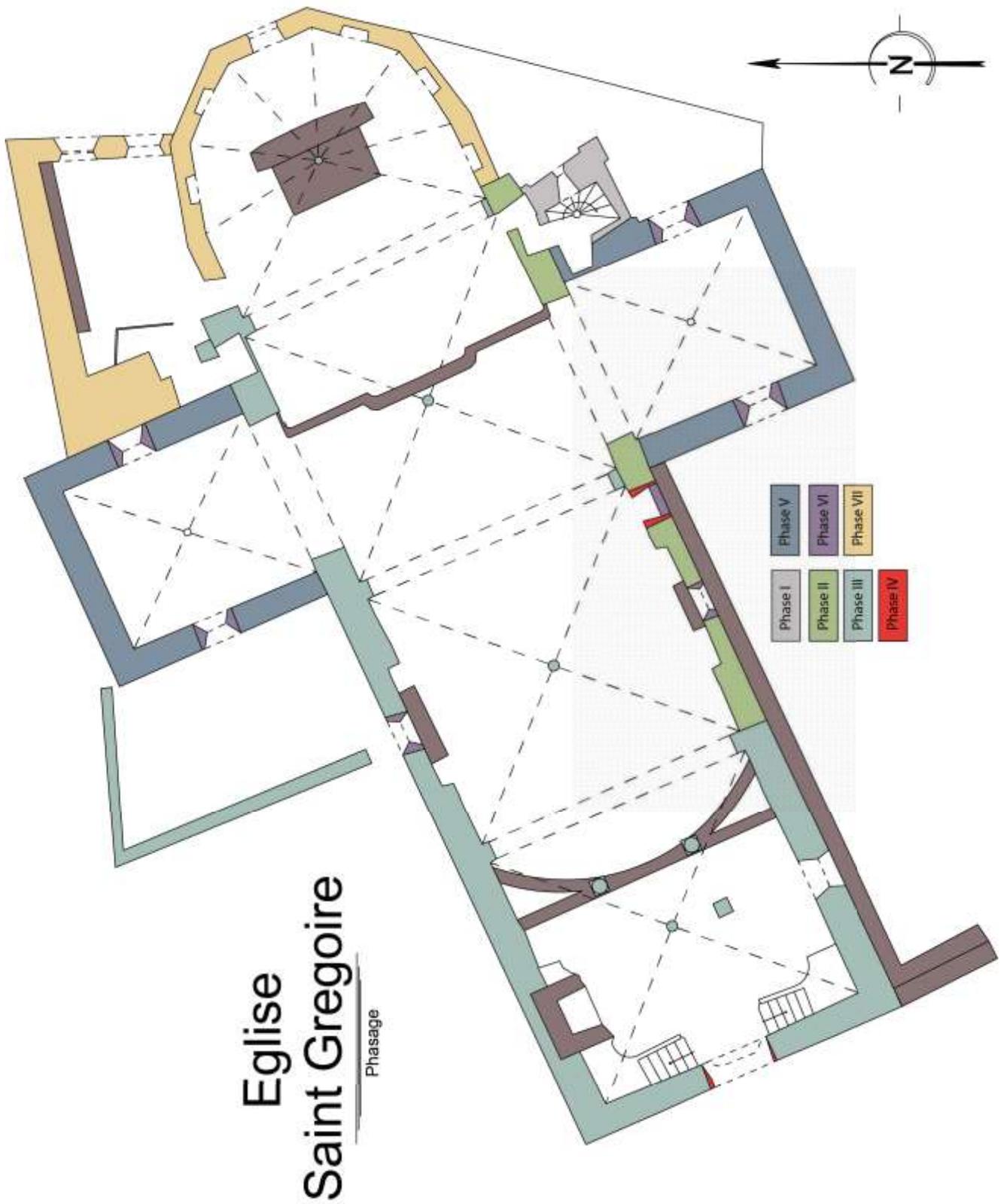


Fig. 26 : phasage de l'église



Enfin, la base de l'édifice est aujourd'hui enserrée dans un massif de terre empêchant de voir si d'autres éléments pourraient conforter cette théorie. Les éventuels décors d'arcatures qui accompagnent ces édifices habituellement auraient aussi entièrement disparu, ne laissant d'ailleurs aucune trace.

Ainsi, en cas d'intervention sur cet édifice, il conviendra qu'un suivi approfondi de travaux soit mis en place afin de ne pas passer à côté d'une information susceptible d'apporter des éléments supplémentaires. En l'état actuel de la recherche, il convient tout de même d'être circonspect tant sur la datation que sur la destination de l'ouvrage qui ne peut cependant guère être attribuable à une tour de défense comme cela a parfois été dit ou écrit.

3.2. Phase II

De la première construction d'un édifice religieux, il ne reste de visible aujourd'hui qu'une surface très réduite. Il s'agit naturellement des vestiges du gouttereau méridional qui joignent le bras sud du transept. Ils présentent un appareil régulier de pierres de taille en calcaire, caractéristique des édifices romans.

Seule la baie supérieure en plein cintre est contemporaine de l'élévation. Le parement est entièrement conservé au niveau de toute la seconde travée de l'église. À la jonction de la première et de la seconde travée à l'extérieur, le changement de maçonnerie indique qu'il s'agit sans doute ici de l'extension occidentale maximale de l'édifice. En effet, la rupture en harpe laisse supposer qu'il s'agit de la jonction avec le pignon occidental disparu.

Ces éléments sont d'ailleurs trop ténus pour que l'on puisse clairement proposer de restituer le plan initial de l'édifice. En effet, la présence du clocher montre que si l'on prolonge le gouttereau sud jusqu'à ce dernier, il vient buter dessus. Structurellement, il s'agit là d'une difficulté certaine. Elle a pu être contournée de deux manières: la première aurait consisté à

interrompre le gouttereau juste avant et de faire démarrer là le chevet. La seconde, tel qu'aujourd'hui, aurait été d'intégrer pleinement ce clocher au gouttereau. Ainsi le départ du chevet serait-il matérialisé par le vestige de l'angle encore en place entre le clocher et le chevet actuel. Si cela est bien une réalité actuelle, il est difficile de vérifier qu'il s'agit d'une disposition contemporaine de cette phase d'autant que les pierres paraissent peu accordées avec l'appareil régulier du gouttereau.

S'agissant de la datation de l'édifice, on ne peut guère être plus aventureux et une datation comprise entre la seconde moitié du XII^e siècle et la première du suivant permet de s'affranchir de vestiges plus complets qui auraient sans doute permis d'affiner cette large fourchette. Les sources écrites n'apportent par ailleurs pas plus d'information puisque l'église n'y est citée que plus tardivement.

S'agissant des proportions de l'édifice initial, d'après ce que l'on connaît ailleurs et les vestiges que nous avons observés, nous pouvons supposer les dimensions suivantes en fonction de la longueur du gouttereau méridional :

Hypothèse 1 : 17 m de long pour 7,50 m de large

Hypothèse 2 : 20 m de long pour 8,50 m de large

3.3. Phase III

Ce que l'on peut observer aujourd'hui des vestiges du gouttereau sud permet d'affirmer que l'édifice a été agrandi vers l'ouest et totalement reconstruit au nord. Les circonstances de cette reconstruction sont naturellement inconnues. On peut toutefois s'interroger sur le sens des assises inclinées vers l'est du gouttereau méridional qui tendent à montrer qu'un mouvement de sol s'est peut-être produit sans que l'on puisse l'affirmer devant si peu d'éléments.

On note d'emblée que l'agrandissement a été



majoritairement réalisé avec le cube de récupération de l'ancien édifice. Ce fait est d'autant plus visible au niveau du gouttereau nord qui remploie le plus de blocs de ce type. C'est également à cet endroit qu'ils sont les mieux mis en œuvre. On distingue encore les lignes de trous de boulin qui marquent les vestiges du chantier de construction. Parallèlement, en observant la ligne la plus basse, on peut déduire que le niveau de sol était, au moment de l'agrandissement, en-deçà d'environ un mètre, ce qui indique qu'il a été relevé entre temps.

Les autres faces, dans le sens pignon-gouttereau sud, montrent une raréfaction progressive des modules les plus épais et les mieux conservés. Par ailleurs, la jonction pignon-gouttereau sud présente une continuité d'assises, même relative, ce qui n'est pas le cas de la jonction pignon-gouttereau nord. Ainsi, on peut faire l'hypothèse que l'agrandissement a d'abord concerné le gouttereau nord avant que le gouttereau sud et le pignon ne soient élevés. Il s'agit simplement d'un phasage de chantier expliquant que les modules sont plus réguliers au niveau du gouttereau nord, celui-ci ayant bénéficié d'un meilleur choix de pierres de taille disponibles à remployer.

Outre l'agrandissement occidental, on peut s'interroger sur la nature d'un agrandissement vers l'est et d'un élargissement de l'édifice au nord. Au Nord, des parements qui sont visibles, l'élargissement pourrait être validé par l'absence de vestiges de la phase II que l'on retrouve côté sud. À l'est, l'agrandissement pourrait également avoir eu lieu en fonction de la position initiale de l'abside. En rechanche, quand bien même il n'y aurait pas eu d'agrandissement de ce côté, l'élargissement de la nef a nécessairement impliqué une reconstruction ou une lourde modification de l'abside pour que ses dimensions puissent être compatibles avec la nouvelle largeur de l'édifice.

Par ailleurs, et sans anticiper sur les phases suivantes, le fait est que la reconstruction du chœur actuel ne semble remployer que très

peu de pierres de taille. Cela tend à montrer que le chœur démoli au XIX^e siècle ne devait pas être celui que l'on contemplait dans le courant du XIII^e siècle. Nous pensons ainsi que le chœur a également été reconstruit durant cette même phase.

La hauteur de ce nouvel édifice est difficile à restituer mais devait être proche de l'actuelle si l'on se réfère à l'assise 29 du gouttereau méridional. S'agissant de la composition des façades, on peut faire des hypothèses pour le pignon et les gouttereaux. Le gouttereau nord était aveugle sur les deux premiers tiers de sa hauteur. Au-delà, nous ne pouvons pas savoir dans la mesure où plus rien n'est conservé. Au niveau du pignon, une porte centrale à l'emplacement de l'actuelle existait. D'après les niveaux de sol observés sur le gouttereau nord, son seuil était peut-être plus bas qu'aujourd'hui. En élévation, s'il a existé une baie d'éclairage, elle devait nécessairement se trouver à l'emplacement de l'oculus.

Sur le gouttereau sud, le nouvel édifice possède une petite porte latérale qui a été percée dans les vestiges de la phase II. Cette porte était protégée en élévation par une corniche qui a été installée au niveau de la dix-neuvième assise, faisant disparaître dans le même temps le seuil de la fenêtre supérieure. Le dispositif était complété par deux corbeaux (quatre sans doute, mais les suivants ont disparu lors de la construction du bras sud) soutenant soit une gouttière, soit un dispositif permettant d'installer une tenture au-dessus de la porte.

En élévation, une petite baie en plein cintre, vestige de la phase précédente, a été préservée. La baie occidentale recomposée avec des claveaux et une clé en remploi a été percée à posteriori, elle remplace peut-être une ancienne baie agrandie.

3.4. Phase IV

Il s'agit là d'une phase intermédiaire dont la réalité est attestée par le remplacement du portail de l'église en 1551, date inscrite sur

la clé d'arc aujourd'hui visible (**fig. 27**). Il remplace une porte plus ancienne. D'autres travaux ont probablement accompagné ce remplacement, comme par exemple le percement du dernier tiers occidental du gouttereau sud pour l'installation d'une nouvelle baie, utilisant largement des pierres de taille récupérées, dont celles qui composent l'arc.



Fig. 27 : millésime 1551 à la clé d'arc du portail

3.5. Phase V

Cette phase correspond à la construction des deux chapelles latérales formant désormais le transept. On sait, par les millésimes ancrés dans les angles de chacune d'elles, qu'elles ont été bâties l'une après l'autre dans un court laps de temps. Le bras méridional a été construit en premier. Il est intéressant de voir que les pierres de taille en emploi se situent majoritairement vers le sommet de l'élévation. On peut y trouver deux explications qui peuvent coexister. La création de ce bras a impliqué la démolition partielle du gouttereau sud. Le cube de pierres de taille en emploi provient sans doute de cette opération. Sa mise en place en élévation est peut-être liée à la charpente du nouvel édifice. Ainsi placée, la ceinture de pierres de taille offrait une assise renforcée pour l'insertion de la charpente.

Ce choix peut toutefois être aussi lié au mode opératoire de construction du bras sud.

Il est possible que le gouttereau sud ait été percé lorsque la majeure partie de l'élévation a été construite, d'une part afin que les travaux provoquent le moins de nuisance possible pour le culte et, d'autre part et pour que la stabilité de l'édifice soit renforcée.

On constate précisément le même mode opératoire pour le bras nord qui comporte cependant beaucoup moins de pierres de taille de la même qualité. Cela peut être simplement expliqué par le fait que le gouttereau percé est celui de la phase III. Il comportait déjà des pierres de taille en emploi qui étaient donc en partie déjà reprises et dans un état de conservation bien moindre.

Le monument arbore désormais sa silhouette presque définitive.

3.6. Phase VI

On a pu observer que la partie terminale de l'élévation de la nef présentait des maçonneries différentes, principalement composées d'un tout-venant de matériaux de construction en emploi. Il s'agit très vraisemblablement d'une campagne de surélévation du bâtiment. À cette campagne de construction peuvent être associées les baies de la nef et celles des chapelles latérales dont le percement ne fait aucun doute. C'est peut-être à ce même moment que l'oculus du pignon est percé.

3.7. Phase VII

Il s'agit de l'ultime phase de construction. Elle concerne la reconstruction du chœur et celle de la sacristie. On sait, et nous le verrons lors de la synthèse, que le chœur de l'église a été abattu puis reconstruit selon le plan heptagonal qu'on lui connaît

aujourd'hui. La sacristie lui est
manifestement contemporaine.



Chapitre IV

Synthèse

Le relevé et l'étude préalable des maçonneries de l'église paroissiale de Tourrettes-sur-Loup ont permis de mettre en évidence sept phases majeures de construction, dont six appartiennent strictement à l'édifice dédié au culte de Saint-Grégoire. La première phase de construction n'est en effet perçue qu'au travers de la moitié inférieure du clocher de l'église, dont le plan est légèrement désaxé par rapport à l'ensemble et incompatible avec la physionomie du monument. Cette première construction n'est cependant pas datable en l'état, bien que le style du premier art roman puisse éventuellement être envisagé. Si cette disposition devait être confirmée, cette première construction pourrait être datée entre la seconde moitié du XI^e siècle et le début du suivant. On ne peut par ailleurs pas savoir si cette construction s'accompagne de celles d'autres édifices, même s'il est peut probable que cette petite tour ait été édifée sans autres aménagements...

Lors d'une seconde phase de construction, l'église romane est élevée. Malgré des dimensions qui restent aujourd'hui impossibles à préciser, cette construction arborait les caractéristiques de ce type d'édifices : appareil réglé en calcaire, petites baies plein cintre à double ébrasement, etc. Malheureusement, le fragment de gouttereau méridional subsistant est trop restreint pour livrer d'autres éléments qui permettraient d'affiner la datation de l'ouvrage. Cela étant, faute de précisions, on peut le situer dans une fourchette comprise entre la seconde moitié du XII^e siècle et la première moitié du suivant.

Ensuite, comme l'indique l'absence de

vestiges de la phase précédente au niveau du gouttereau nord, l'église est en grande partie démolie puis agrandie. L'affaissement des assises observé au niveau du gouttereau méridional indique peut-être qu'un mouvement de sol est à l'origine de la ruine du monument. Sa reconstruction et son agrandissement seront alors réalisés avec le cube de démolition de la phase précédente. Nous n'avons aucune indication sur la chronologie de cette campagne de construction.

Toutefois, elle est peut-être à rapprocher de la reconstruction/surélévation du clocher qui utilise également des pierres de taille en remploi. La cloche dite « la tourrettane », datée du XV^e siècle, pourrait fournir une indication. Il convient malgré tout d'être circonspect et de proposer une datation comprise entre le XIV^e et le XV^e siècle. Au moment où cette reconstruction a lieu, les sols entourant l'église sont plus bas d'au moins un mètre. Non seulement cela se constate au niveau du gouttereau nord, mais en plus entre en adéquation avec un détail conservé dans les archives qui conduira à la démolition du chœur dans la seconde moitié du XIX^e siècle.

En effet, parmi les motifs qui y sont exposés pour justifier la démolition et la reconstruction du chœur, il est noté qu'outre ses dimensions inadaptées au culte, sa voûte apparaît comme extrêmement et anormalement basse. Cela indique que postérieurement à cette phase de construction, les niveaux de sols extérieurs et intérieurs ont été rehaussés.

Cet exhaussement des niveaux de sol se produit sans doute avant 1551, millésime

porté par la clé d'arc du portail actuel de l'église. En effet, le niveau de sol de cette porte correspond au niveau actuel. Rappelons que cette porte en remplace une plus ancienne qui était peut-être trop basse à la suite de l'exhaussement du sol extérieur.

Presque calés sur un rythme centenaire, de nouveaux travaux d'ampleur sont entrepris à la fin de la première moitié du XVII^e siècle.

Ils concernent la création de deux chapelles latérales formant le transept.

La chapelle méridionale a été construite en 1645, selon le millésime porté sur une pierre à l'angle sud-ouest de l'édifice (**fig. 28**). La chapelle septentrionale a quant à elle été édifée trois ans plus tard, comme l'indique un autre millésime conservé dans l'angle nord-est extérieur (**fig. 29**).



Fig. 28 & 29 : millésimes 1645 (bras sud) et 1648 (bras nord)





Le monument ne sera alors plus concerné par d'importants travaux avant le XIX^e siècle hormis une campagne de surélévation qui a été probablement conduite entre le XVIII^e et le XIX^e siècle.

Au tout début de la seconde moitié du XIX^e siècle, le conseil de fabrique de l'église demande le concours de la municipalité pour plusieurs améliorations. La première concerne la création d'une sacristie qui fait défaut à l'église. Dans le même temps, le curé fait l'acquisition d'un nouveau maître-autel (l'actuel) dont les dimensions sont incompatibles avec celles du chœur. Le conseil de fabrique, avec l'évêque, conclue alors qu'il est nécessaire d'abattre le chœur et de le reconstruire. C'est à cette occasion qu'un plan schématique de l'ancien chœur et du nouveau projeté est produit (**fig. 30**). Selon ce plan, l'ancien chœur se développait sur environ 3,50 m de profondeur (hors œuvre) pour une hauteur d'environ 5,5 m.

La démolition est entreprise en 1861. Le devis initial et le plan associé prévoyaient l'allongement du chevet dont la terminaison resterait semi-circulaire. Cependant, les travaux de fondation ont mis au jour des sols incompatibles avec cette nouvelle construction. Il a donc été décidé de modifier le plan du chœur pour assurer la stabilité de l'édifice. C'est ainsi que le plan heptagonal actuel a remplacé le plan semi-circulaire qui avait été envisagé.

La réception des travaux aura lieu en 1862. Une pierre en œuvre dans le chevet et millésimée de 1861 conserve le souvenir de cette phase de construction.

Cinquante ans plus tard, toutes les toitures de l'église sont ruinées. C'est à cette occasion qu'un plan général de l'édifice est dressé afin de calculer les surfaces de couverture à refaire (**fig. 31**). Les travaux sont envisagés à la fin de l'année 1913 et le devis dressé au cours du premier trimestre 1914.

Ce sont là les derniers éléments en notre possession pour les travaux majeurs de construction de cet édifice qui fait aujourd'hui l'objet d'une vaste réflexion quant aux moyens de conservation et de mise en valeur qui vont être entrepris dans les mois à venir.

Malgré une longue histoire peu documentée par les sources écrites, les maçonneries conservent encore bien des détails de l'histoire de l'église. En fonction des choix qui seront faits pour la conservation et la mise en valeur de l'édifice, il sera nécessaire de mettre en place un suivi de travaux. Cela pour enrichir la connaissance de l'évolution de l'église d'une part, mais aussi pour ne pas faire disparaître ou passer à côté d'éléments susceptibles d'apporter des informations historiques supplémentaires.

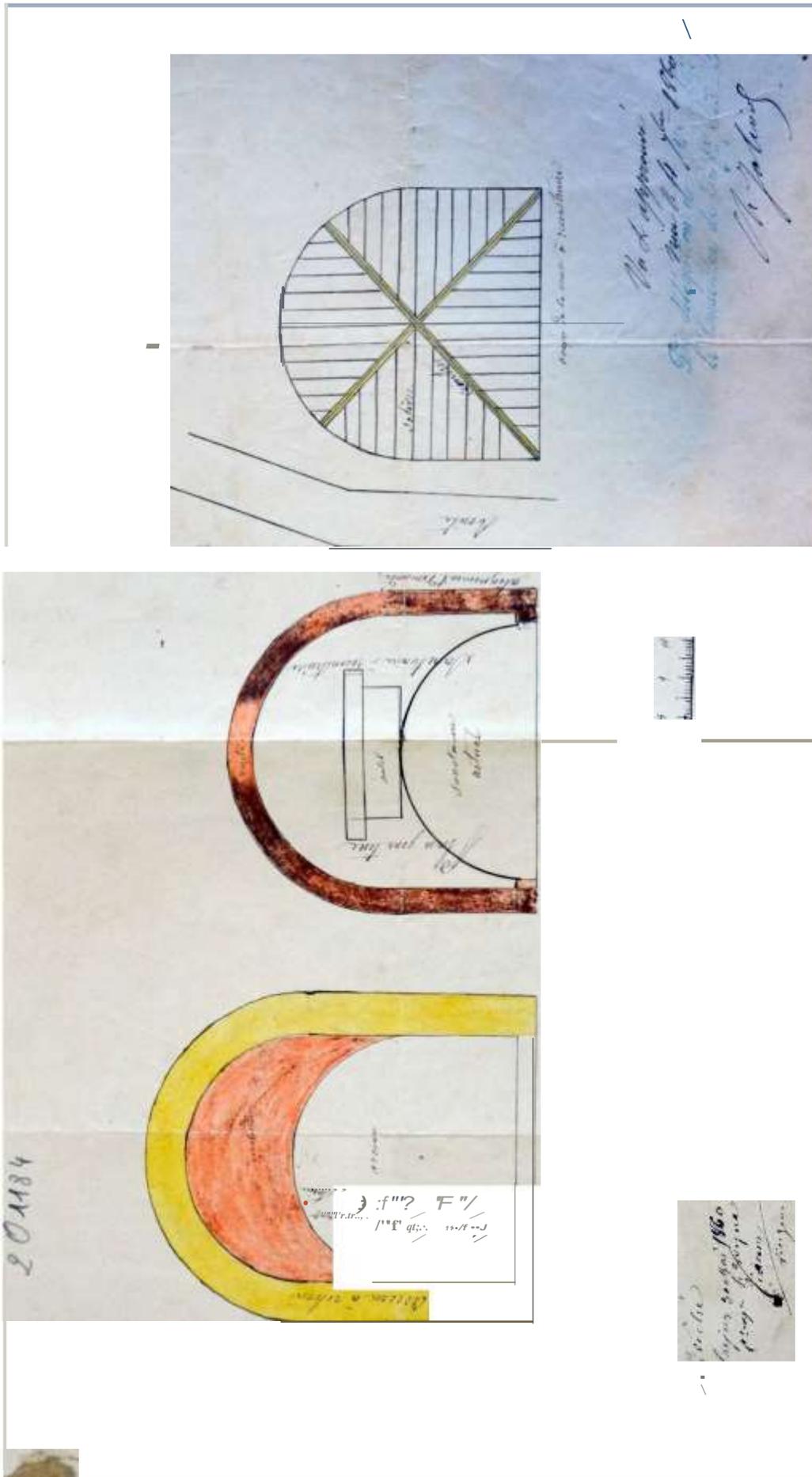


Fig. 30 : Élévation et plan de l'ancien et du nouveau chœur projeté (1860)

Bibliographie et références d'archives consultées

1. Bibliographie

Andrisi, Nicole, Tourrettes-sur-Loup en son pays, Tom1 : la recherche du temps perdu, Châteauneuf, Ed. de Bergier, 2009, 213 p.

Blanc, Edmond, *Épigraphie antique du département des Alpes-Maritimes : première partie, arrondissement de Grasse*, 1878

Bretonneau, Georges, *Aux origines de Tourrettes-sur-Loup (06)*, Mémoires de l'Institut de préhistoire et d'archéologie Alpes Méditerranée, Tome XLVIII, 2006, p. 149-158

Froeschlé-Chopard, Marie-Hélène, Tourrettes-sur-Loup au XVIII^e siècle. Hérésie et scandale au village, Nice, Serre éditeur, 2009, 255 p.

Lautier, Laurence, *Révision de l'inventaire archéologique de la commune de Tourrettes-sur-Loup (06)*, Mémoires de l'Institut de préhistoire et d'archéologie Alpes Méditerranée, Tome XLV, 2003, p. 219-246

Lautier, Laurence, Inventaire du patrimoine archéologique. La commune de Tourrettes-sur-Loup (Alpes-Maritimes), Service Régional de l'Archéologie PACA, Service culturel de la mairie de Tourrettes-sur-Loup, 2001, 146 p.

Morabito, Stéphane, Inscriptions latines des Alpes-Maritimes, Mémoires de l'Institut de préhistoire et d'archéologie Alpes Méditerranée, Hors série n° 6, Nice, 2010, 530 p.

2. Archives départementales des Alpes-Maritimes

1G380 : Chapitre cathédral de Vence. Rapports avec les paroisses du diocèse. Tourrettes (1569)

1G382 : Chapitre cathédral de Vence.

Rapports avec les paroisses du diocèse. Tourrettes (1750-1760)

E131/011. BB14. Adjudications de travaux, de biens et de droits affermés. Registre des enchères (1662-1673)

E131/012. BB15. Adjudications de travaux, de biens et de droits affermés. Registre des enchères (1739-1754)

02O 1184 : Eglise et presbytère (1818-1914)

240W 1262 : Travaux communaux : remise en état de la toiture de l'église (1962-1965)

G 1211 : Ordonnance de visite de l'église de Tourrettes (1779)

G 1216 : Procès-verbal de visite pastorale de la paroisse de Tourrettes par Mgr Pierre du Vair (1603)

G 1222 : Procès-verbal de visite pastorale de la paroisse de Tourrettes par Mgr Pierre du Vair (1619)

G 1230 : Procès-verbal de visite pastorale de la paroisse de Tourrettes par Mgr Antoine Godeau (1654)

G 1240 : Visite pastorale faite par Esprit Arnoulx, vicaire et official général de Mgr. Antoine Godeau (1668)

G 1241 : Procès-verbal de visite pastorale de la paroisse de Tourrettes par Mgr Antoine Godeau (1670)

G 1245 : Procès-verbal de visite pastorale de la paroisse de Tourrettes par Mgr Louis de Thomassin (1673)

G 1247 : Procès-verbal de visite pastorale de la paroisse de Tourrettes par Mgr Louis de Thomassin (1677)

G 1248 : Procès-verbal de visite pastorale de la paroisse de Tourrettes par Mgr Théodore



Allart (1683)

G 1251 : Procès-verbal de visite pastorale de la paroisse de Tourrettes par Mgr François de Berton de Crillon (1699)

G 1258 : Procès-verbal de visite pastorale de la paroisse de Tourrettes par Mgr Flodoart Moret de Bourchenu (Ordonnance, 1715)

G 1260 : Procès-verbal de visite pastorale de la paroisse de Tourrettes par Mgr Flodoart Moret de Bourchenu (Ordonnance, 1716)

G 1261 : Procès-verbal de visite pastorale de la paroisse de Tourrettes par Mgr Flodoart Moret de Bourchenu (1719)

G 1263 : Procès-verbal de visite pastorale de la paroisse de Tourrettes par Mgr Flodoart Moret de Bourchenu (1719)

G 1264 : Procès-verbal de visite pastorale de la paroisse de Tourrettes par Mgr Flodoart Moret de Bourchenu (notes, 1719)

G 1265 : Procès-verbal de visite pastorale de la paroisse de Tourrettes par Mgr Flodoart Moret de Bourchenu (ordonnance, 1722)

G 1266 : Procès-verbal de visite pastorale de la paroisse de Tourrettes par Mgr Flodoart Moret de Bourchenu (1726)

G 1273 : Procès-verbal de visite pastorale de la paroisse de Tourrettes par Guillot de Mondésir, vicaire général de Mgr François Moreau (1760)

G 1274 : Procès-verbal de visite pastorale de la paroisse de Tourrettes par Mgr François Moreau (1762)

G 1275 : Procès-verbal de visite pastorale de la paroisse de Tourrettes par Guillot de Mondésir, vicaire général de Mgr François Moreau (1760)

G 1277 : Procès-verbal de visite pastorale de la paroisse de Tourrettes par Louis René de Pellouë Saint-Mars, vicaire général de Mgr Michel-François Couet du Viviers de Lorry (1765)

G 1280 : Procès-verbal de visite pastorale de la paroisse de Tourrettes par Jean-Baptiste Suche, vicaire général de Mgr Michel-François Couet du Viviers de Lorry (1769)

G 1282 : Procès-verbal de visite pastorale de la paroisse de Tourrettes par Mgr Jean de Cairol (1771)

G 1283 : Procès-verbal de visite pastorale de la paroisse de Tourrettes par Mgr Antoine-René de Bardonnenche (1779)